REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1559

Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon/Musée d'art contemporain et l'artiste Yoko Ono dans le cadre de l'exposition "Yoko Ono : Lumière" qui se déroulera du 9 mars au 10 juillet 2016 au Musée d'art contemporain

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur: M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

PRESIDENT: M. COLLOMB Gérard **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

<u>ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS</u>: M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES:

2015/1559 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LYON/MUSEE D'ART CONTEMPORAIN ET L'ARTISTE YOKO ONO DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION "YOKO ONO : LUMIERE" QUI SE DEROULERA DU 9 MARS AU 10 JUILLET 2016 AU MUSEE D'ART CONTEMPORAIN □ (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée d'Art Contemporain prépare et présentera la première rétrospective en France de l'œuvre de Yoko Ono intitulée « Yoko ONO : Lumière ».

Artiste plasticienne, musicienne, vidéaste, célèbre pour son engagement pour la paix, Yoko Ono est à l'origine de la performance.

Cette exposition à voir, à entendre et à expérimenter présente l'œuvre expérimentale et interactive de cette artiste des années 50 à aujourd'hui.

Afin d'organiser cet événement, la Ville de Lyon / Musée d'Art Contemporain établit une convention avec l'artiste Yoko Ono précisant les conditions relatives notamment :

- à l'emballage, au transport, au stockage, à l'installation (puis à la désinstallation), à la conservation et la maintenance, à l'assurance des œuvres ;
- aux frais et dépenses liés à l'exposition pour le représentant à Lyon de l'artiste, ainsi que pour l'assistant et l'artiste elle-même ;
- au plan de communication, au programme des activités culturelles autour de l'exposition ainsi que des éventuels produits dérivés.

Vu ladite convention:

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements :

DELIBERE

- 1. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon/Musée d'Art Contemporain et l'artiste Yoko Ono pour l'organisation au Musée d'Art Contemporain de l'exposition « *Yoko Ono : Lumière*», du 9 mars 2016 au 10 juillet 2016 est approuvée.
 - 2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,